

2019



# DEMANDE DE SUBVENTION

BILANS 2018

NOM DE L'ASSOCIATION :

.....



**Ville d'Auray**

Direction de l'Action Culturelle

Service Vie Associative

Espace Athéna - Place du Gohlérez - 56400 Auray

vie.associative@ville-auray.fr • 02 97 24 48 15 • www.auray.fr

# 5-1. Compte rendu financier de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et fin d'exercice

Année ou exercice 20

ou date de début:

date de fin:

CHARGES	Montant (calcul automatique)	PRODUITS	Montant (calcul automatique)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services		Repas / Voyages / sorties	
Achats divers de matériels sportifs		Cours divers	
Autres fournitures, matières premières		Vente de produits dérivés ou finis	
		Produit des fêtes et spectacles	
<b>61 - Services extérieurs</b>			
Locations			
Entretien et réparation		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Assurance		État : préciser le(s) ministère	
Frais de formations			
Engagement de compétition		Conseil Régional de Bretagne	
Documentation / secrétariat		Conseil Départemental du Morbihan	
		AQTA / Intercommunalité :	
		Commune d'Auray	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		- Autre commune :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Autre commune :	
Communication, Publicité, publication		- Autre commune :	
Déplacements, missions		- Autre commune :	
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler) :	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		- CAF	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées	
Autres charges de personnel			
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Cotisations et Licences	
		Engagements	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		Sponsors, mécénats	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>La subvention de</b>	<b>représente</b>	<b>% du total des produits :</b>	
(montant attribué/total des produits) x 100.			

(Calcul automatique)

## 5-2. Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

*Ces 3 fiches sont à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée<sup>14</sup>. Le compte-rendu doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.*

*Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.*

*Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :*

*Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?*

*Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?*

*Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?*

Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

# 5-3. Compte rendu financier de l'action n°..... : tableau de synthèse

Année ou exercice 20

CHARGES	Montant <i>(calcul automatique)</i>	PRODUITS	Montant <i>(calcul automatique)</i>
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services		Repas / Voyages / sorties	
Achats divers de matériels sportifs		Cours divers	
Autres fournitures, matières premières		Vente de produits dérivés ou finis	
		Produit des fêtes et spectacles	
<b>61 - Services extérieurs</b>			
Locations			
Entretien et réparation		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Assurance		État : préciser le(s) ministère	
Frais de formations			
Engagement de compétition		Conseil Régional de Bretagne	
Documentation / secrétariat		Conseil Départemental du Morbihan	
		AQTA / Intercommunalité :	
		Commune d'Auray	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		- Autre commune :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Autre commune :	
Communication, Publicité, publication		- Autre commune :	
Déplacements, missions		- Autre commune :	
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler) :	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		- CAF	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées	
Autres charges de personnel			
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Cotisations et Licences	
		Engagements	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		Sponsors, mécénats	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>La subvention de</b>	<b>représente</b>	<b>% du total des produits :</b>	
(montant attribué/total des produits) x 100.			

*(Calcul automatique)*

## 5-4. Compte rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée<sup>18</sup> :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom)  
représentant(e) légal(e) de l'association  
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

Signature

---

<sup>18</sup> Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.